NEWS LETTER

DÉCEMBRE
2019

LE TRAIT D'UNION ENTRE FRANCE ALZHEIMER ET SES PARTENAIRES D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN

P/4
DOSSIER
Vacances pour tous !

P/6
INITIATIVES
Un jardin qui fait sens

P/7
FOCUS
Entreprises : à vous de jouer et de vous mobiliser !

FRANCE ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES

DES ENTREPRISES SOLIDAIRES SE SONT ENGAGÉES

ENTRE VOUS ET NOUS !

UN SERVICE EN ACTION

JANVIER

CALENDRIER SOLIDAIRE

L'agence orléanaise Scoop Communication lance son premier calendrier solidaire dans 3 départements au profit d'associations, dont France Alzheimer et maladies apparentées, qui a disposé d'une visibilité de 4 pages au sein de celui-ci et d'une partie des bénéfices générés par la publicité.

FÉVRIER

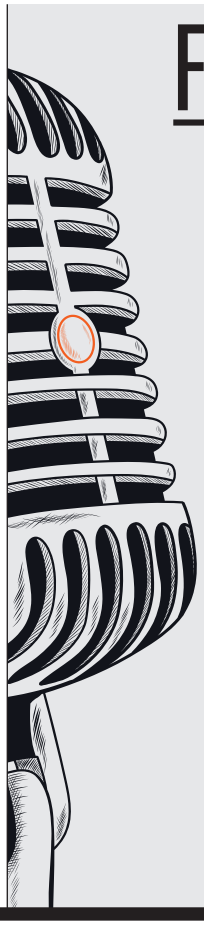

ALZHEIMER LA RADIO

Alzheimer la radio lance une nouvelle émission mensuelle intitulée « *Bande à part* » conçue et animée par des personnes malades ! Jacques, Joëlle et Gérald se retrouvent pour parler avec légèreté de leur quotidien malgré la maladie. Un ton résolument joyeux et porteur d'espoir pour toutes les personnes concernées. La webradio de l'Association est financée en quasi-totalité grâce au soutien de nos partenaires.

Retrouvez-la sur : radiofrancealzheimer.org

ARRONDIR & JARDINER

Pour la première fois cette année, les jardineries Truffaut permettent à leurs clients d'arrondir le montant de leurs achats à l'euro supérieur. Cette opération d'arrondi en caisse s'est déroulée au profit de l'Association en août et septembre et a permis de collecter 65 750 €. Une somme qui permettra de financer la création et le développement de jardins thérapeutiques au sein des 99 associations du réseau France Alzheimer. (Lire notre dossier)

AOÛT

16 AOÛT

C'EST NOTRE DERNIER MOT CAMILLE !

Philippe Lacheau et Tarek Boudali – acteurs, scénaristes et réalisateurs de comédies à succès – se sont eux aussi engagés aux côtés de France Alzheimer en participant au jeu télévisé « Qui veut gagner des millions ? », sur TF1 présenté par Camille Combal. Un « prime time » spécial organisations caritatives qui a permis de récolter 24 000 €. Bravo à eux !

SEPTEMBRE

MURMURER À L'OREILLE DES CHEVAUX

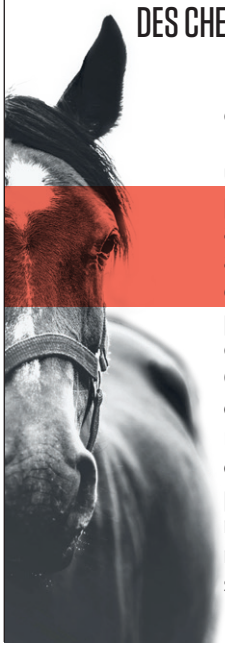

France Alzheimer et la Fédération Française d'Équitation unissent leurs forces pour promouvoir les activités de Médiation avec les équidés (MAE) et accompagner les personnes malades et leur entourage. Communication auprès des pouvoirs publics, recherches, séjours dédiés au cheval pour les personnes malades… Cette nouvelle coopération s'annonce fructueuse.

ALBUM JEUNESSE

MARS

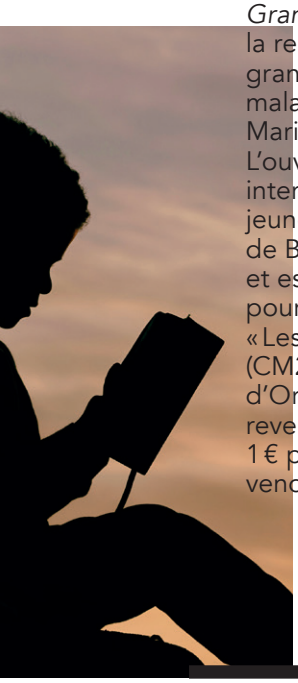

Sortie de l'album jeunesse « *La Valise de Grand-père* », qui évoque la relation entre un grand-père atteint de la maladie d'Alzheimer et Mariana, sa petite-fille. L'ouvrage a obtenu le prix international de l'album jeunesse illustré de la ville de Benicarlo, en Espagne, et est présélectionné pour le 32e prix jeunesse « Les incorruptibles » (CM2/6e). Les éditions d'Orbestier-Rêves Bleus reversent à l'Association 1 € pour chaque album vendu. Merci à eux !

ART & SANTÉ

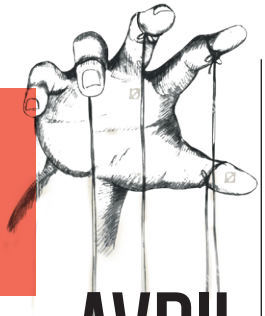

AVRIL

À l'occasion de la programmation d'une pièce nous entraînant dans la mémoire d'un homme atteint d'Alzheimer, le Théâtre Mouffetard – théâtre parisien qui défend les arts de la marionnette – a permis d'obtenir des places à tarif réduit et a organisé une rencontre santé. Un événement gratuit et accessible à tous qui avait pour thématique « *La maladie d'Alzheimer et les pathologies apparentées : diagnostiquer pour mieux prévenir, soigner et accompagner* ».

JUIN

DU VÉLO ET DES DONS

Le groupe d'assurance QBE s'est une nouvelle fois engagé dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer en organisant la « Düsseldorf to Paris Bike Ride ». Entre le 7 et le 10 juin, 16 collaborateurs QBE se sont élancés pour un tour d'Europe à vélo qui a permis de collecter 1 000 € au profit de l'Association. Une somme abondée par un don de 1 000 € supplémentaires de la part de la Fondation QBE. Une belle façon de sensibiliser et de fédérer en interne.

21 SEPTEMBRE

JOURNÉE MONDIALE ALZHEIMER

Pour la 7e année consécutive, l'Association a organisé son Village Alzheimer® à Paris. Un événement gratuit et ouvert à tous qui est en grande partie financé par le soutien de nos partenaires. Un grand merci à Ag2r La Mondiale, Fondation d'Entreprise Georges Truffaut, Fondation Roger de Spoelberch, Klésia, Korian, Lilly, Malakoff Médéric Humanis, Orpéa, Roche et Tutélaire.

OCTOBRE

LE DON, C'EST AUTOMATIQUE

La Fédération Crédit Mutuel lance pour la 1re fois une opération de collecte de dons sur des distributeurs de billets en Ile-de-France. Entre le 14/09 et le 31/10, à chaque passage sur un appareil du Crédit Mutuel, les usagers ont pu faire un don au bénéfice de France Alzheimer. Une initiative solidaire qui pourrait se déployer sur tout le territoire en 2020.

UNE FLEUR SOLIDAIRE

À l'occasion des fêtes de fin d'année, mais aussi tout au long de l'année, l'Agitateur Floral, spécialiste dans la livraison de fleurs solidaires, reverse 50 centimes d'euros à l'Association pour chaque commande de fleurs, bouquets ou sapins réalisée sur leur site. Une fleur = un don.

DÉCEMBRE

VACANCES POUR TOUS !

Cet été à la Grande Motte

Janick, infirmière et bénévole des séjours vacances, consacre 12 à 24 jours de son temps pour les séjours
« Tous les ans, mon papa étant malade, mes parents partaient en séjours vacances avec France Alzheimer, et j'allais régulièrement les voir. À ce moment-là, j'ai pu me rendre compte du bonheur qu'ils trouvaient à partir en toute sécurité et entourés de bénévoles formés. Pour eux c'était une bouffée d'oxygène ! Cela m'a motivée à rejoindre l'équipe de bénévoles et à aider les personnes malades à profiter d'activités dans un lieu serein, qui change du quotidien, et qui offre la possibilité de belles amitiés. ».

100
BÉNÉVOLES ENGAGÉS
sur nos séjours vacances

17
SÉJOURS NATIONAUX
11 destinations

25
SÉJOURS DÉPARTEMENTAUX

Près de **700**
PARTICIPANTS
chaque année

85 %
DE SATISFACTION

700 000 €
COÛT
de l'action à l'année

Merci à nos partenaires qui aident au financement des Séjours Vacances France Alzheimer:

AG2R LA MONDIALE · B2V GROUPE Retraite Prévoyance · CNRACL La retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers · fondation ROGER DE SPOELBERCH · KLÉSIA PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

Entretien avec Marie Adam,
responsable du service Séjours Vacances de France Alzheimer

Organisés depuis plus de 30 ans, les séjours vacances constituent l'une des missions historiques de France Alzheimer et maladies apparentées. Cabourg, Hyères, Anglet, Munster… Ils durent entre 8 et 11 jours et permettent aux personnes malades et à leurs proches aidants de déconnecter d'un quotidien souvent difficile dans un cadre accueillant et convivial.

Qui sont les bénévoles qui encadrent les séjours ?
« Pour accompagner les personnes malades lors des Séjours Vacances France Alzheimer, nos bénévoles adhèrent à nos valeurs et suivent une formation obligatoire spécifique de 3 jours. Tous les frais sont bien sûr pris en charge par l'Association. Il n'y a pas de profil type de bénévole, mais une volonté pour chacun(e) de donner de son temps pour aider les autres. Souvent salariés ou retraités du monde médical, ils consacrent 12 jours par an à cette mission. Certain(e)s ont déjà une première expérience du bénévolat, d'autres s'engagent pour la première fois de leur vie. Beaucoup d'entre eux en tout cas ont un lien plus ou moins proche avec la maladie d'Alzheimer. »

Les lieux choisis répondent-ils à un cahier des charges particulier ?
« Les participants viennent pour se ressourcer, prendre une bouffée d'oxygène, créer des liens et laisser la maladie à la porte. Nous essayons de choisir des hébergements type hôtels-clubs. Ils ne sont pas médicalisés mais répondent à l'agrément « Vacances Adaptées Organisées », qui impose la sécurité et la qualité des prestations proposées aux familles. »

Quelle importance ont les partenaires de France Alzheimer dans l'organisation des séjours vacances ?
« Si l'implication des bénévoles est essentielle dans le bon déroulement des séjours, l'engagement des partenaires est indispensable pour pratiquer des tarifs accessibles au plus grand nombre.
Ainsi pour un séjour de 10 nuitées à La Rochelle en juin ou septembre, la participation demandée aux familles est de 411 € pour la tranche de revenus imposables la plus basse, sachant que nous avons déterminé 5 tranches de revenus distinctes. Le tarif s'entend toujours pour 2 personnes en pension complète avec excursions incluses. Seul le transport jusqu'au lieu de villégiature est à la charge des participants. »

UN JARDIN QUI FAIT SENS

MULTISENSORIEL, CONTEMPLATIF, SOURCE DE BIEN-ÊTRE ET VECTEUR DE LIEN SOCIAL, LE JARDIN FAVORISE L'AUTONOMIE, LE PARTAGE ET L'ESTIME DE SOI.

Sur le terrain

Raphaël Chauveau Deslandes - coordinateur France Alzheimer 49 - croit dur comme fer aux vertus du jardin, développé depuis 2017 par son association. Grâce aux espaces mis à disposition par des partenaires locaux, Raphaël et son équipe accueillent une fois par mois des personnes malades pour pratiquer des ateliers d'hortithérapie.

« La nature est un prétexte pour stimuler les sens ». Raphaël se souvient de Bernard, « un homme déjà bien avancé dans la maladie » et qui avait du mal à se déplacer. Après quelques ateliers il a retrouvé un peu de motricité des membres supérieurs grâce à la manipulation d'outils dans des bacs adaptés. *« Les ateliers jardins ne soignent pas, bien entendu, mais ils permettent de retrouver un peu d'autonomie et de plaisir ».*

Raphaël reconnaît qu'il manque de moyens pour l'instant pour permettre des ateliers plus fréquents et mieux équipés. *« Une fois par mois c'est trop peu par rapport au rythme des saisons, une fois tous les 15 jours ce serait bien. Surtout que nous avons plein de projets. Alors, ensemble, faisons pousser des jardins thérapeutiques ! »*

Des partenaires engagés

Pour continuer à développer des jardins au sein de ses 99 associations départementales, France Alzheimer peut compter sur le soutien de la **Fondation d'Entreprise Georges Truffaut** et de la société **Verdurable**.
Pour la 1re fois cette année, une opération d'arrondi en caisse a ainsi été proposée dans les 57 magasins Truffaut de France. Un principe qui a permis de récolter en quelques semaines la jolie somme de 65 750 €. Une vraie marque de confiance et d'engagement de la part de la Fondation.

La société Verdurable, quant à elle, va fournir aux associations départementales, à un tarif réduit, des jardinières thérapeutiques adaptées aux personnes âgées. Présentes dans plus de 300 établissements, ces jardinières mobiles d'une hauteur réglable sont dotées d'outils de jardinage ergonomiques. L'objectif est de permettre à la personne malade la pratique du jardinage en position debout ou assise, à l'extérieur comme à l'intérieur. Grâce à la somme collectée par l'arrondi en caisse, France Alzheimer pourra doter les associations départementales qui le souhaitent de plusieurs jardinières et outils.
Merci à nos partenaires !

ENTREPRISES À VOUS DE JOUER !

Si l'arrondi en caisse s'avère être un outil efficace pour collecter des dons, s'engager pour une cause n'est pas réservé exclusivement aux enseignes commerciales! En effet, la start-up microDON, qui développe l'arrondi en caisse, propose également une autre solution pour mobiliser directement les salariés au sein de vos entreprises : le don sur salaire. Focus sur cet engagement participatif qui ne manque pas d'arguments pour convaincre employeurs et salariés!

3 questions à Lucie Gaudens, responsable Communication chez microDON

L'arrondi sur salaire, comment ça fonctionne ?
« C'est simple : tous les mois, les collaborateurs volontaires peuvent faire un micro-don sur leur bulletin de salaire, à l'association de leur choix. En co-solidarité, l'entreprise double généralement le montant du don pour amplifier leur impact. Ces dons sont intégralement reversés à l'association bénéficiaire. microDON s'adresse principalement aujourd'hui à des entreprises de plus de 250 salariés qui souhaitent soutenir des associations d'intérêt général et impliquer les collaborateurs dans leur engagement sociétal. Dès qu'une entreprise s'engage, nous l'accompagnons sur les volets juridiques, informatiques ou encore communicationnels. »

Quel intérêt pour l'entreprise et pour les salariés ?
« Multiple ! Pour les entreprises, c'est la possibilité de répondre à des enjeux de marque employeur et d'engagement, en développant la fierté d'appartenance des collaborateurs. L'arrondi sur salaire s'inscrit pleinement dans une démarche participative et permet de les impliquer dans leur politique RSE.
Dans un contexte où les salariés, et particulièrement les plus jeunes, en quête de sens, souhaitent de plus en plus s'investir sur ces questions d'engagement sociétal, le dispositif est une première action concrète et accessible à tous. Motivation, image, cohésion d'équipe… de multiples points qui impactent plus globalement la performance de l'entreprise. »

Les résultats sont-ils concluants ?
« Aujourd'hui, plus de 400 sociétés proposent l'arrondi sur salaire, soit 350 000 salariés qui ont la possibilité de faire un micro-don, tous les mois, au profit d'une association. Les collaborateurs apprécient ce dispositif indolore qui permet à chacun de s'engager selon ses moyens et quand il le désire. C'est aussi la satisfaction de faire un don en toute sécurité, où l'employeur, par son abondement, vient démultiplier l'impact du geste. Enfin, ce qui plaît le plus reste le contact direct avec les associations bénéficiaires, lorsqu'elles viennent présenter les avancées sur le terrain. »

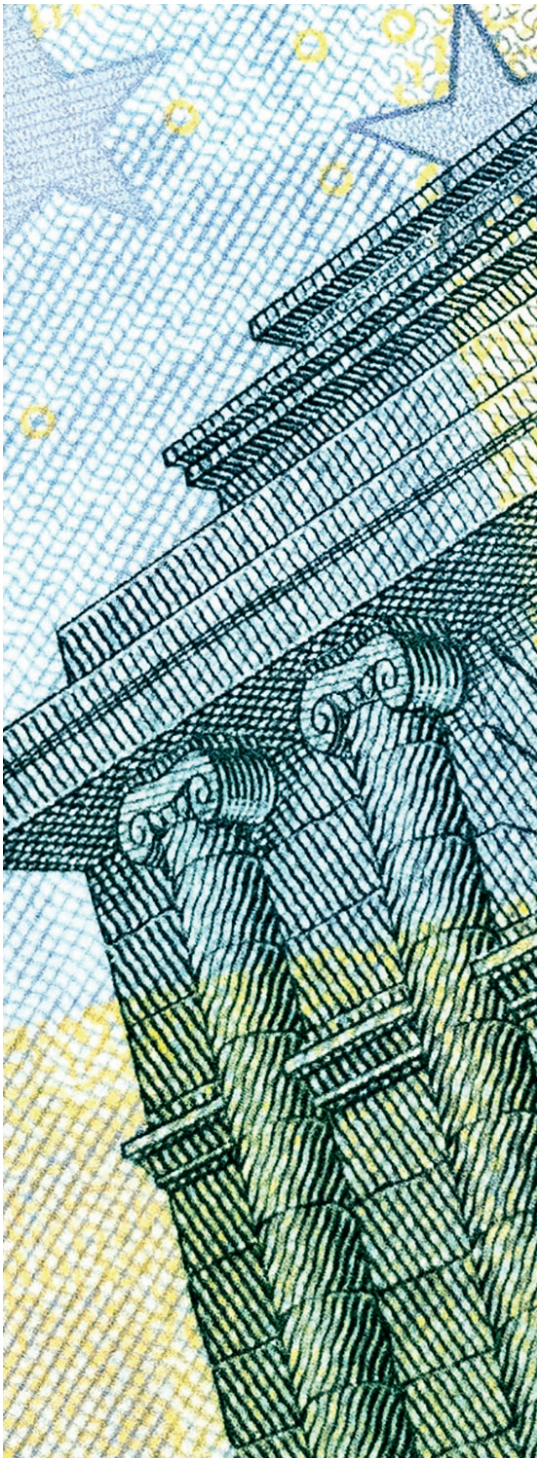

Au titre du mécénat, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu ou les sociétés de 60% du montant versé (art. 238 bis du code général des impôts).

UN DON DE 500 € NE VOUS REVIENT QU'À 200 €

DEVENIR PARTENAIRE C'EST :

- Agir concrètement pour les familles et les personnes malades
- Témoigner de votre implication sociale
- Reconnaître et donner de la force à nos actions

NOUS SOUTENIR PAR :

- Un don financier
- Une mise à disposition de matériel
- Du mécénat de compétences ou la participation à une action

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

01 42 97 99 86 / 01 42 97 48 93
partenariats@francealzheimer.org

France Alzheimer et maladies apparentées agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

FRANCE ALZHEIMER & MALADIES APPARENTÉES

ILS NOUS FONT CONFIANCE :

Décembre 2019 · Directeur de la publication : Joël Jaouen · Rédaction : Gaëlle Bazille / Carlyle Freulon / Virginie Perrin · Direction artistique : Pierre Sagot · Conception Graphique : Leandro Neto · Fabrication : Sandrine Nowak · Crédits photos : Unsplash (Couverture, p.2,3,6,7,8) / Freepik(p.2) / Shutterstock (p.3) / Pixabay(p.5) · Illustrations : Aurélien Dovillez (p.2) / Agence Caracter (p.4,5)